

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES DETACHES D'ENSEIGNEMENT
AU LYCEE FRANÇAIS DE JAKARTA
ANNEE 2024-2025

I – Liste des postes vacants ou susceptibles d'être vacants :

Vacant :

- o 1 poste de professeurs des Ecoles

Susceptibles d'être vacant :

- o 1 poste de professeur des écoles
- o 1 poste de professeur d'Education Physique et Sportive
- o 1 poste de professeur de Mathématiques

II – Dossier de candidature rentrée 2024-2025

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'AEFE :

[\(Download\) Dossier type de candidature proposé par l'AEFE pour les postes de détachés d'enseignement, d'éducation et d'administration](#)

Merci de bien noter que compte tenu du nombre de candidatures, le secrétariat n'assure pas le suivi des pièces oubliées. Aucun rappel n'est effectué et la candidature n'est alors pas jugée prioritaire.

Afin de faciliter le traitement de votre dossier, nous vous prions de sauvegarder les éléments de votre dossier détaché d'enseignement de la manière suivante : *votre nom et prénom et le poste pour lequel vous candidatez (discipline). Dans ce dossier général, classez vos documents en sous-dossiers en précisant le nom de la pièce : exemple : votre nom et prénom-CV. L'ensemble des documents doit être scanné en PDF et zippé dans un seul dossier. Notre secrétariat vous en sera grandement reconnaissant !*

III – Calendrier général

- Mardi 19 décembre 2023 : sur le site de l'AEFE, sur le site des établissements et du SCAC, publication de la liste des postes vacants et susceptibles d'être vacants
- Vendredi 16 février 2024 à minuit heure de Jakarta : date limite de réception des candidatures. Tous les dossiers de candidature doivent être adressés à Mme Elys SIAGIAN : secretariatdir@lifeschooljakarta.com
- Mercredi 06 mars 2024 : réunion de la Commission consultative paritaire locale de recrutement des résidents
- A compter du jeudi 07 mars 2024 : le chef d'établissement/directeur d'école adresse par courriel au candidat retenu après avis de la CCPL, dans l'ordre du classement, une proposition de recrutement. Le candidat dispose de 72 heures pour accepter définitivement le poste et renvoyer, complétés et signés, les documents qui lui ont été adressés. En cas de refus ou d'absence de réponse du candidat, le chef d'établissement/directeur d'école s'adresse au candidat suivant.

IV – Suite de la procédure après accord du candidat :

- La proposition de recrutement est transmise à la DRH de l'AEFE qui valide la candidature et demande au ministère d'origine le détachement du candidat auprès de l'AEFE.
- Le lycée français de Jakarta lui communique, par courriel, l'ensemble du dossier de recrutement définitif indispensable à toute prise en charge administrative et financière (téléchargeable sur le site de l'AEFE). Le candidat renseigne l'ensemble des documents et fournit l'intégralité des pièces demandées.
- Le lycée français de Jakarta transmet, au gestionnaire pays de la DRH de l'AEFE, le dossier de recrutement définitif accompagné de l'intégralité des pièces justificatives (hormis l'arrêté de détachement)

Le candidat n'est définitivement recruté que lorsque son détachement est accordé par son ministère d'origine et que son contrat est signé par les deux parties.

V- Conditions d'accueil au Lycée français de Jakarta Louis-Charles Damais

Les détachés d'enseignements reçoivent un traitement indiciaire, une indemnité spécifique de vie locale (ISVL) et une majoration familiale éventuelle, directement de France (Décret 2002) consultez : <http://www.legifrance.gouv.fr/>

Salaire : Equivalent du salaire en France (grade et échelon), plus une indemnité de contrat local de 1% et une indemnité de professeur primaire ou secondaire pour les enseignants.

Assurance : se munir obligatoirement d'une assurance et assistance médicale, avec couverture en cas de rapatriement ainsi qu'une mutuelle.

VI – Installation

Une fois la première phase de recrutement passée, nous reviendrons vers vous afin de vous aider à préparer votre expatriation et répondre à vos questions pratiques sur la vie à Jakarta (transports, logements, santé, alimentation...). A titre d'information, le coût de la vie augmente annuellement à Jakarta. Les conditions proposées permettent néanmoins de vivre décemment, dans de bonnes conditions.

A savoir sur les logements : Une maison sans piscine aux environs du lycée se trouve au prix moyen de 800 à 1500 US\$ par mois. Prix plus élevés pour maison avec jardin et piscine (1500 à 2500 US\$ par mois). Il est également possible de se loger en appartement, les loyers différant selon le quartier. Les propriétaires préfèrent des contrats de deux ans, mais il est possible de négocier pour un an. Les loyers sont payables d'avance, c'est-à-dire qu'il faut déboursier d'un coup un an de loyer.